

Recyclage S.S.I.A.P. 3 (Chef de service) (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Public concerné

- Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.3 pouvant justifier de 1607 h d'activité sur les 36 derniers mois et titulaire de l'AFPS ou PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST ou du PSE 1 (en cours de validité)

Modalités de sélection

- Entretien individuel

Objectif de la formation

Maintien des connaissances et obligation de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
> Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi

Contenu de la formation

- Réglementation :** 7 h00
Règlement de sécurité dans les ERP et dans les IGH.
Rappel des textes sur les moyens de secours.
Rôle du chef de service en qualité de membre de jury SSIAP.
Information sur l'arrêté du 02/05/2005 modifié.
- Notions de droit civil et pénal :** 2 h00
La délégation de pouvoir et signature – La responsabilité civile et pénale – Le délit de mise en danger d'autrui.
- Fonction achat : Forme et documents** 2h00
Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié.
Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières.
Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement.
Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres.
- Fonction maintenance :** 2h00
Contextes des obligations réglementaires.
Aspects juridiques.
Différents types de contrats – Normalisation.
Analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat.
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées :** 3h00
Les dispositions réglementaires.
Etude de cas (réhabilitation de bâtiment).
- Etude de cas:** 5 h00
Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement de l'existant.

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation de la formation

(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0005-2006)

Attestation de fin de stage
(Le premier recyclage entraîne la délivrance du diplôme S.S.I.A.P.3 par équivalence)

Effectif prévu : De 8 à 12

Durée de la formation :

21 heures (Trois journées)

HORAIRES : Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Coût de la formation :

392,00 €nets / Participant

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

email : inseit.formation@wanadoo.fr

OU SUR SITE ENTREPRISE